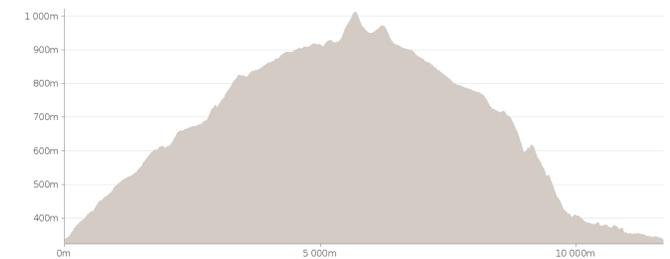
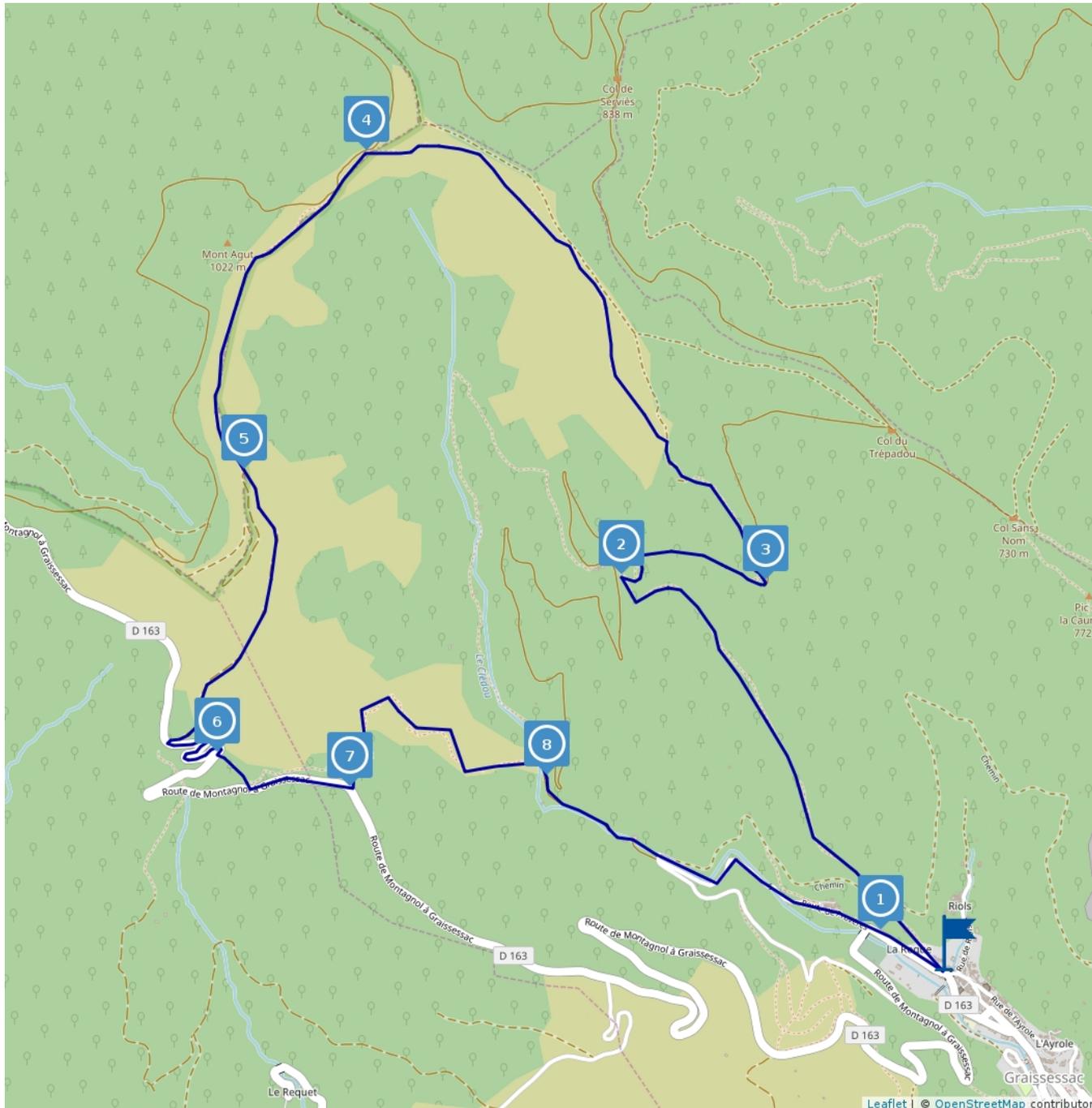


RANDONNEE DU DEVOIS



AOT 34 - CG



10.58 km

Marche : 5h30



▲ maxi 1012 m

▲ mini 333 m

▲ 753 m

▲ -771 m

Ce circuit est composé de
8 infos parcours





Cette randonnée sportive escalade montagnes et crêtes jusqu'au point de vue du mont Cabanes qui domine l'ancienne cité minière de Graissessac.

Balisage :

Jaune PR

Labels :

PDESI

PR - FFR

Parking :

Parking au cimetière.

Pour plus de renseignements :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT DIRECTION SPORTS ET NATURE

Téléphone fixe

+33 4 67 67 76 36



Proposé par : **Conseil Départemental de l'Hérault**

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

www.cirkwi.com/circuit/77498



ADT 34 - CG



Etape 1

Aller vers le centre du village sur 200 m, prendre à gauche la rue de La Roque. Elle devient un chemin étroit qui monte en lacets, traverse la piste de la mine et conduit à la maison forestière des Cazalets (eau).



Etape 2

> Variante courte du circuit (2 h, 6 km) : 50 m après la maison des Cazalets, quitter la piste forestière et descendre par le sentier à gauche dans le vallon de Provères avant de rejoindre le circuit principal au point 8 (balisage jaune). 2. 20 m avant la maison des Cazalets, partir à droite dans la cèdraie, puis emprunter la piste forestière à droite sur 450 m.



Etape 3

Dans le virage qui franchit la crête, quitter la piste et monter à gauche. Suivre la ligne de crête, la lisière d'une plantation de résineux et trouver sur la gauche, le sentier qui la traverse. Passer sous le sommet de la Capuce et du mont Redon puis en versant exposé sud du mont des Trois-Terres et atteindre un col.



4

Etape 4

Prendre le sentier à gauche et grimper au sommet du mont Agut. Descendre en lisière de forêt au col Bas. Gravier le mont Paréviol et dévaler la pente pour rejoindre un lacet d'une piste.

5

Etape 5

> Accès à la table d'orientation du mont Cabanes : monter à droite par la piste sur 500 m jusqu'au sommet (balisage triangle jaune). 5. Suivre la piste à gauche, puis descendre par la route à gauche jusqu'à l'avant-dernier lacet.

6

Etape 6

Couper à travers la lande et rejoindre le col des Cabanes. Poursuivre par la route sur 100 m.

7

Etape 7

Prendre le chemin à gauche sur 25 m, puis à droite le sentier qui dévale la forte pente. Franchir le ruisseau de Bouissescure et poursuivre par le sentier aménagé (main courante) en rive gauche. Contourner une barre rocheuse qui domine des cascades. Descendre, longer le ruisseau, gagner les bergeries et utiliser la passerelle.

8

Etape 8

Descendre par la piste à droite le long du ruisseau. Passer Les Bézales, Provères, puis rejoindre Graissessac.